



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MABER (Richard), « Première bibliographie », *Entretiens et lettres poétiques*, LE MOYNE (Pierre), p. 455-468

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4351-0.p.0455](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4351-0.p.0455)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PREMIÈRE BIBLIOGRAPHIE

Les éditions originales des poèmes des Entretiens, et autres éditions publiées du vivant de l'auteur.

POÈMES PUBLIÉS SÉPARÉMENT

LE / MINISTRE / SANS / REPROCHE. / *Par le P. PIERRE LE MOINE, / de la Compagnie de IESVS.* / [devise : les armes de France et de Navarre] / A PARIS. / Chez MATHVRIN & IEAN HENAULT, / ruë S. Iacques, à l'Ange Gardien. / | / M.D.C. XLV. / *Avec Priuilege du Roy.* /

4^o

4 fol. n.p., p. 1-19, [20], 21-47, [48].

sign. : [ã1]-ẽ2, A-[M2].

page de titre, sign. [ã1]r^o; Au Lecteur, sign. [ã2]r-[ẽ2]v^o; poème, p. 1-19, sign. A1r^o-[E2]r^o; page blanche, p. [20], sauf pour le mot-vedette EPISTRE; Epistre panegyrique, p. 21-47, sign. F1r^o-[M1]r^o; privilège p. [48], sign. [M2]v^o.

Le privilège est daté du 14 janvier 1645, et signé « Collot ».

BnF, Ln²⁷ 905.

BnF, Rés. p. Ye 2112 (1). Cet exemplaire ne contient pas l'Epistre panegyrique adressée à Bailleul, et le mot-vedette EPISTRE a été découpé du bas de la page [20].

LETTRE HEROIQUE / ENVOYEE / A MONSEIGNEVR / LE PRINCE / EN CATALOGNE. / *Par le Pere LE MOINE de la Compagnie / de IESVS.* / [devise : Jason qui enlève la Toison d'Or d'un arbre, avec un dragon mort en bas] / A PARIS, / Chez la Veue IEAN CAMVSAT, / ET / PIERRE LE PETIT, Imprimeur ordinaire du Roy, / ruë S. Iacques, à la Toyson d'Or. / | / M.DC.XLVIII. / *AVEC PRIVILEGE DV ROY.* /

4°

p. [1]-10.

sign. [A1]-[B2].

page de titre, p. [1], sign. [A1]r°; poème, p. 3-10, sign. A2r°-B1v°; feuille blanche, sign. [B2].

BnF, Rés. p. Ye 2112 (2).

LETTRE / DE / LA SEINE / A / LA MEVSE / Sur l'Estat present des Affaires.
 / *Par le P. LE MOINE, de la Compagnie de JESUS.* / [devise gravée : deux
 mains jointes sur un ancre avec une colombe et un cœur sur un ruban,
 autour : HOC FAC ET VIVES Luc 10] / A PARIS, / Chez CHARLES
 SAVREUX, Libraire & Re- / lieu ordinaire du Chapitre de l'Eglise de
 Paris, / ruë neuve Nostre Dame aux trois Vertus. / M. DC. XLIX. / *Avec
 Priuilege du Roy.* /

4°

p. [1]-11.

sign. [A1]-[B2].

page de titre, p. [1], sign. [A1]r°; page blanche, p. [2], sign. [A1]v°; poème,
p. 3-11, sign. A2r°-[B2]r°. Aucun privilège.

Bandeau gravé sur bois sur la page 3 au-dessus du titre du poème.

BnF, Ye 1207. Cet exemplaire porte une inscription manuscrite sur la page
de titre, entre le nom de l'auteur et la gravure : « le mis de quineye ».

LE / SPECVLATIF. / LETTRE / HEROIQUE ET MORALE. / A Monseigneur
 le Cardinal / ANTOINE BARBERIN. / *Par le P. PIERRE LE MOYNE,*
de la Compagnie / de IESVS. / [devise : deux pélicans, entourés de quatre
 scènes de piété filiale] / A PARIS, / Chez SEBASTIEN CRAMOISY, Imprimeur
 ordinaire / du Roy & de la Reyne : / Et GABRIEL CRAMOISY, ruë saint
 Iacques. / | / M. DC. LVII. / *AVEC PRIVILEGE DV ROY.* /

4°

p. [1]-22 + [2].

sign. [A1]-[C4].

page de titre, p. [1], sign. [A1]r°; note « Cette Lettre ... », p. [2], sign. [A1]
v°; poème, p. 3-22, sign. A2r°-C3v°; Response ... Sonnet, sign. [C4]r°;
Extrait du Privilège, sign. [C4]v°.Le privilège (à Cramoisy, pour *Le Speculatif*, pour sept ans) est daté de janvier
1657.BnF, Rés. p. Ye 2112 (3). Cet exemplaire porte une dédicace manuscrite en
bas de la page de titre : « Pour Monsieur Clement ».

Collection de l'éditeur. Dans cet exemplaire, une main contemporaine a

ajouté une version du sonnet galant « Pour Madame des Yveteaus qui poursuivoit des oiseaus sur la greve pour les tirer avec un fusil. », qui porte quelques menues variantes de la version imprimée dans les *Œuvres* de Le Moyne (p. 449).

LETTRE / HEROIQUE / ET / MORALE, / Sur le temps, & sur l'inconstance / Des choses humaines. / [ornement : fleurs et deux plumes d'oie] / A PARIS, / Chez AVGVSTIN COVRBÉ, au Palais, / en la Galerie des Merciers / à la Palme. / | / M. DC. LVII. / AVEC PRIVILEGE DV ROY /

4°

p. [1]-17 + [1].

sign. [A1]-E1.

page de titre, p. [1], sign. [A1]r°; avertissement de l'imprimeur, « Quoy que cette Lettre ... », p. [2], sign. [A1]v°; poème, p. 3-17, sign. A1(*sic*, pour A2) r°-E1r°; Extrait du Privilège, sign. E1v°.

Le privilège (à Courbé, pour trois ans) n'est pas daté.

Lyon, BM, 366761.

[Bandeau gravé sur bois au-dessus du titre : tête de femme, têtes d'oiseaux grotesques, feuillages] / IEV POËTIQVE, / OV / LES VEVËS DE PASSY, / A MONSIEVR DES YVETEAUX / Conseiller d'Etat. / [Le texte du poème suit]

4°

p. 1-8.

sign. A1r°-[A4]v°.

Poème, p. 1-8, sign. A1r°-[A4]v°.

L'exemplaire de la BnF, apparemment le seul connu, est sans doute le même que celui qu'a signalé Chérot dans l'Addendum à sa Bibliographie (*À propos* ...). L'exemplaire n'a ni page de titre, ni privilège. Mais contraire à tous les autres Entretiens qui ont paru séparément, dans lesquels le texte du poème commence à la page 3 (la page [1] étant réservée pour la page de titre), le texte ici commence à la page 1, ce qui semble indiquer qu'il n'y a jamais eu de page de titre. Le poème est signé « L. M. » à la fin du texte, p. 8, mais il n'y a aucune indication de la date ni de l'imprimeur. Néanmoins, on peut assigner à ce poème la date de 1658, et au pamphlet l'imprimeur Charles Savreux.

Pour la date, le poème consacre plusieurs vers à la louange de la châtelaine de Passy, « Christine », c'est-à-dire Christine d'Estrées, fille du maréchal d'Estrées, mariée le 3 septembre 1658 et morte le 18 décembre suivant (voir la note 11) : il faudrait donc dater l'œuvre entre son mariage et sa mort.

Pour l'imprimeur, le bandeau gravé sur bois sur la première page de cette édition est identique – à l'exception de quelques menus détails attribuables à l'usage et au vieillissement du bois – à celui qui se trouve au-dessus du commencement du poème sur la page 3 de la « Lettre de la Seine à la Meuse » (1649), imprimée par Saveux. Le dessein en est curieux et peu commun, et il semble très probable que Saveux soit l'imprimeur du second pamphlet comme du premier.

BnF, Ye 3145.

LA VEVÈ / DE PARIS. / LETTRE / HEROÏQUE / ET MORALE. / A
MONSEIGNEVR / LE CHANCELIER. / *Par le P. le Moyne de la Compagnie /
de IESVS.* / [petit ornement] / A PARIS, / Chez AVGVSTIN COVRBÉ, au
Palais, en la / Galerie des Merciers, à la Palme. / | / M.DC.LIX. / AVEC
PRIVILEGE DV ROY. /

4°

p. [1]-28.

sign. [A1]-[D2].

page de titre, p. [1], sign. [A1]r°; page blanche, p. [2], sign. [A1]v°; poème,
p. 3-28, sign. A2r° (imprimée par erreur A)-[D2]v°; extrait du privilège
après le texte du poème, p. 28, sign. [D2]v°.

Le privilège (à Courbé, pour trois ans) n'est pas daté.

BnF, Rés. p. Ye 2112 (4). Cet exemplaire porte une dédicace manuscrite en
bas de la page de titre : « Pour Madame De Villesauin ».

LETTRE / HEROÏQUE / A MONSEIGNEVR / LE PRINCE / SVR SON
RETOVR. / *Par le PERE LE MOYNE / de la Compagnie de IESVS.* /
[devise : F. M. entouré de deux cornes d'abondance pleines de fleurs] / A
PARIS, / Chez FRANÇOIS MVGRET, rué de la Harpe aux Trois Rois, / vis
à vis la Barbe d'Or. / ET / Chez IEAN GVIGNARD, dans la Grande Salle
du Palais, / à l'Image Saint Jean. / | / M. DC. LX. / AVEC PRIVILEGE
DV ROY. /

4°

p. [1]-17 (imprimée 18 par erreur), + [1] pour le privilège.

sign. [A1]-C1.

page de titre, p. [1], sign. [A1]r°; page blanche, p. [2], sign. [A1]v°; poème,
p. 3-17 (imprimée 18 par erreur), sign. A2r°-C1r°; extrait du privilège,
sign. C1v°.

Le privilège est daté du 22 février 1660, pour « *diverses Lettres Heroïques &
Morales* », accordé à Le Moyne pour 12 ans, mais sans nom de libraire.
Ensuite le privilège accorde ce poème au libraire François Muguet.

Dans cette édition originale le texte est accompagné de manchettes.

Dans les exemplaires de la BnF et de la Bibliothèque Mazarine un vers (v. 156) est corrigé par un petit carton collé par-dessus le texte original (p. 8) :

Texte original : Quelque cours qu'ait d'abord leurs folles entreprises,

Texte corrigé : Quelque heureuse que soient d'abord leurs entreprises,

Dans l'exemplaire de la collection de l'éditeur, il n'y a pas de carton pour corriger le texte à la page 8, mais une correction manuscrite qui présente une nouvelle variante du vers 156 :

Quelque cours que d'abord tienne leurs entreprises,

Un annotateur contemporain a noté à la marge : « Cete correction ne me plaist point ».

BnF, Rés. p. Ye 2112 (5).

Bibliothèque Mazarine, 4° A 16659-23.

Collection de l'éditeur. Cet exemplaire porte une correction manuscrite effectuée avant sa mise en vente, et plus d'une trentaine d'annotations contemporaines, quelques-unes de grand intérêt.

DE LA / FORTVNE / LETTRE MORALE / A MONSEIGNEVR / LE /
PREMIER PRESIDENT. / *Par le P. PIERRE LE MOYNE / de la Compagnie
de IESVS.* / [devise d'un palmier, soutenu par deux angelets : CVRVATA
RESVRGO] / A PARIS, / Chez AVGVSTIN COVRBÉ, dans la petite Salle /
du Palais, à la Palme. / | / M. DC. LX. /

4°

p. [1]-25, + [1] pour le privilège.

sign. [A1]-[C5] (*sic*, pour [D1]).

page de titre, p. [1], sign. [A1]r^o; page blanche, p. [2], sign. [A1]v^o; poème,
p. 3-25, sign. A2r^o-[C5]r^o; extrait du privilège, sign. [C5]v^o.

Le privilège (à Courbé, pour trois ans) n'est pas daté.

BnF, Rés. p. Ye 2112 (6).

DV / IEV, / LETTRE MORALE. / *Par le PERE LE MOYNE.* [*sic*] / *de la
Compagnie de IESVS.* / [devise : F. M. entouré de deux cornes d'abondance
pleines de fleurs] / A PARIS, / Chez FRANÇOIS MGVVET, ruë de la Harpe,
aux Trois / Roys, vis à vis la Barbe d'Or. / ET / Chez IEAN GVIGNARD,
dans la Grand'Salle du Palais, / à l'Image Saint Jean. / | / M. DC. LXI.
/ AVEC PRIVILEGE DV ROY. /

4°

p. [1]-19.

sign. [A1]-[C2].

page de titre, p. [1], sign. [A1]r^o; page blanche, p. [2], sign. [A1]v^o; poème, p. 3-19, sign. A2r^o-[C2]r^o; page blanche sign. [C2]v^o.

BnF, Rés. p. Ye 2112 (7). Cet exemplaire porte une dédicace manuscrite en bas de la page de titre : « Pour Madame De Villesauin ».

DE / LA VIE / CHAMPESTRE / LETTRE MORALE. / *Par le PERE LE MOYNE, / de la Compagnie de IESVS.* / [devise : deux mains, qui indiquent du doigt dans des directions opposées, entourées de deux cornes d'abondance pleines de fleurs] / A PARIS, / Chez FRANÇOIS MUGVET, ruë de la Harpe, aux trois / Roys, vis à vis la Barbe d'Or. / ET / Chez IEAN GUVIGNARD, dans la Grand'Salle du Pallais, [*sic*] / à l'Image Saint Iean. / | / M. DC. LXI. / AVEC PRIVILEGE DV ROY. /

4^o

p. [1]-19.

sign. [A1]-[C2].

page de titre, p. [1], sign. [A1]r^o; note : « Cette Lettre fut faite ... », p. [2], sign. [A1]v^o; poème, p. 1 (*sic*, pour 3)-19, sign. A1r^o (*sic*, pour A2r^o)-[C2]r^o; extrait du privilège après le texte du poème, p. 19, sign. [C2]r^o; page blanche sign. [C2]v^o.

Le privilège (à Muguet, pour trois ans) n'est pas daté.

BnF, Rés. p. Ye 2112 (10). Cet exemplaire porte une dédicace manuscrite en bas de la page de titre : « Pour Madame De Villesauin ».

Grenoble, Bibliothèque Municipale, F. 6485 Rés. Exemplaire en grand papier, qui porte en bas de la page de titre une dédicace manuscrite au dédicataire même du poème : « Pour Monseigneur Le Mareschal D'Estrée ».

LE / THEATRE / DV SAGE / LETTRE MORALE. / *Par le PERE LE MOYNE / de la Compagnie de IESVS.* / [devise : F. M. entouré de deux cornes d'abondance pleines de fleurs] / A PARIS, / Chez FRANÇOIS MUGVET, ruë de la Harpe, aux Trois / Roys, vis à vis la Barbe d'Or. / ET / Chez IEAN GUVIGNARD, dans la Grand'Salle du Palais, / à l'Image Saint Iean. / | / M. DC. LXI. / AVEC PRIVILEGE DV ROY. /

4^o

p. [1]-28.

sign. [A1]-[D2].

page de titre, p. [1], sign. [A1]r^o; page blanche, p. [2], sign. [A1]v^o; poème, p. 3-28, sign. A2r^o-[D2]v^o; extrait du privilège après le texte du poème, p. 28, sign. [D2]v^o.

Le privilège (à Muguet, pour trois ans) n'est pas daté.

BnF, Rés. p. Ye 2112 (8).

Collection de l'éditeur. Dans cet exemplaire, le point manque à la fin de la page de titre : « *AVEC PRIVILEGE DV ROY* ».

NOUVELLES / POETIQUES / OV / LETTRE DV TAGE / A LA SEINE. / SVR LA NAISSANCE DE / MONSEIGNEVR LE DAVFIN. / *Par le PERE LE MOINE / de la Compagnie de IESVS.* / [ornement : une coupe à fruits avec trois pommes] / A PARIS, / Chez FRANÇOIS MVGVET, Imprimeur & Libraire ordinaire / du Roy, ruë de la Harpe, à l'Adoration des trois Roys. / ET / Chez IEAN GVIGNARD, dans la Grand Salle du Palais, / à l'Image Saint Jean. / | / M. DC. LXII. / *AVEC PRIVILEGE DV ROY.* /

4^o

p. [1]-16.

sign. [A1]-[B4].

page de titre, p. [1], sign. [A1]r^o; page blanche, p. [2], sign. [A1]v^o; poème, p. 3-16, sign. A2r^o-[B4]v^o; extrait du privilège après le texte du poème, p. 16, sign. [B4]v^o.

Le privilège (à Muguet, « pour le temps dont ils ont conuenu ») n'est pas daté. BnF, Ye 3368.

BnF, Rés. Ye 667 (exemplaire sur grand papier).

BnF, Rés. p. Ye 2112 (9). Cet exemplaire diffère des deux autres de la BnF, et représente une première version qui a été corrigée pendant l'impression. La page de titre donne l'adresse de Jean Guignard comme « dans la Grande [*sic*] Salle du Palais » ; et le texte ne contient pas la manchette relative au second vers du poème, à la page 3 : « Le Tage est vn Fleuee d'Espagne à qui les Anciens ont donné vn grauier d'or. » Mais à part ces détails, les trois exemplaires sont identiques, jusqu'à la coquille à la page 5 : « les blondes Nercides » (pour « Nereïdes »).

Collection de l'éditeur, avec la note marginale à la page 3, et la coquille à la page 5.

DE / LA PAIX / DV SAGE / LETTRE MORALE. / *Par le PERE LE MOINE / de la Compagnie de IESVS.* / [devise : l'adoration des Trois Rois] / A PARIS, / Chez FRANÇOIS MVGVET, Imprimeur & Libraire ordinaire / du Roy, ruë de la Harpe, à l'Adoration des trois Roys. / ET / Chez IEAN GVIGNARD, dans la Grand Salle du Palais, / à l'Image Saint Jean. / | / M. DC. LXII. / *AVEC PRIVILEGE DV ROY.* /

4^o

p. [1]-14, + [1] pour l'extrait du privilège.

sign. [A1]-[B4].

page de titre, p. [1], sign. [A1]r^o; page blanche, p. [2], sign. [A1]v^o; poème,

p. 3-14, sign. A2r^o-B3v^o; extrait du privilège, sign. [B4]r^o; page blanche, sign. [B4]v^o.

Le privilège (à Muguet, pour trois ans) n'est pas daté.

BnF, Rés. p. Ye 2112 (11). Cet exemplaire porte une dédicace manuscrite en bas de la page de titre : « Pour Monsieur Clement ».

PLAISANCE, / LETTRE POETIQUE, / *Du Pere* LE MOYNE, *de la Compagnie / de IESVS.* / [devise : l'adoration des Trois Rois] / A PARIS, / Chez FRANÇOIS MGVET, Imprimeur ordinaire / du Roy, ruë de la Harpe, à l'Adoration des trois Rois. / | / M. DC. LXIII. / *AVEC PRIVILEGE DV ROY.* /

4^o

p. [1]-17.

sign. [A1]-[C1].

page de titre, p. [1], sign. [A1]r^o; page blanche, p. [2], sign. [A1]v^o; poème, p. 3-17, sign. A2r^o-[C1]r^o; extrait du privilège après le texte du poème, p. 17, sign. [C1]r^o; page blanche, sign. [C1]v^o; finalement une feuille blanche.

Le privilège (à Muguet, pour trois ans) n'est pas daté.

BnF, Rés. p. Ye 2112 (12).

CARTE / NOUVELLE / DE / LA COVR. / *Par le Pere* LE MOYNE, *de la Compagnie / de IESVS.* / [ornement : corbeille de fleurs] / A PARIS, / Chez IACQUES LE GRAS, au Palais, à l'entrée de / la Gallerie des Prisonniers. / | / M. DC. LXIII. / *AVEC PRIVILEGE DV ROY.* /

4^o

2 fol. n.p., p. 1-34, 1 fol. n.p.

sign. [ã1]-ã2, A1-[E2].

page de titre, sign. [ã1]r^o; page blanche, sign. [ã1]v^o; Argument, sign. ã2r^o-v^o; poème, p. 1-34, sign. A1r^o-E1v^o; extrait du privilège, sign. [E2]r^o; page blanche, sign. [E2]v^o.

Le privilège est daté du 22 février 1660, pour « *diverses Lettres Heroïques & Morales* », accordé à Le Moyne pour douze ans, mais sans nom de libraire.

Ensuite le privilège accorde ce poème au libraire Jacques Le Gras : « Et le Pere LE MOYNE a fait transport de son Priuilege, pour la presente Lettre intitulée *Carte nouvelle de la Cour*, à IACQUES LE GRAS Marchand Libraire à Paris, pour le temps dont ils ont conuenu, selon l'accord fait entr'eux. »

BnF, Rés. p. Ye 2112 (13).

ŒUVRES QUI CONTIENNENT DES POÈMES
QUI FERONT PARTIE DES ENTRETIENS

LA / GALLERIE / DES / FEMMES / FORTES. / *Par le P. PIERRE LE MOYNE de la / Compagnie de IESVS.* / [devise : deux écussons, aux armes de France et de Navarre, surmontés d'une couronne] / A PARIS, / Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE, au Palais en la Salle / des Merciers, à l'Escu de France. / | / M. DC. XLVII. / AVEC PRIVILEGE DV ROY.

in-fol.

35 fol. n.p., p. 1-378, 11 fol. n.p.

sign. [ā1]-2ō3, [A1]-[3D4].

L'extrait de privilège est daté du 7 août 1646, la permission du R. P. Provincial est du 1 avril 1647, et l'achevé d'imprimer du 8 avril 1647. La date de 'M. DC. XLVIII.' donnée par Chérot dans son « Essai bibliographique » (*Étude*, p. 517) est une coquille évidente, mais qui a été répétée par de nombreux bibliographes et critiques.

À la fin du volume, sign. 3B2r^o-[3C4]r^o, juste devant la table des matières, se trouve le poème intitulé « Consolation pour les vertus affligées et pour les graces malheureuses », qui deviendra la « Consolation à Eudoxe » des *Poésies* (p. 344-357) et des *Entretiens* (II.ii).

BnF, Rés. G. 447.

Pour les nombreuses rééditions de *La Galerie des femmes fortes*, voir la note en tête de la liste des variantes de la « Consolation à Eudoxe », II.ii.

LES / POESIES / DV P. PIERRE / LE MOINE, / *De la Compagnie de IESVS.* / [gravure, signée « Joan. Picart fe. » : deux angelets qui soutiennent la devise d'un palmier, « Curvata Resurgo »] / A PARIS, / Chez AVGVSTIN COVRBÉ, dans la petite Salle / du Palais, à la Palme. / | / M. DC. L. / AVEC PRIVILEGE DV ROY.

4^o.

10 fol. n.p., p. 1-603.

sign. [ā1]-[î2], A1-[4G2].

Page de titre, sign. [ā1]r^o; l'Imprimeur au lecteur, sign. ā2r^o-ā3v; Table des poésies, sign. [ā4]r^o-[ē4]v^o; Privilège, sign. î1r^o-[î2]r^o; Achevé d'imprimer, sign. [î2]r^o; Approbation, et Fautes, sign. [î2]v^o; Poésies Theologiques, p. 1-45; l'Imprimeur au lecteur, p. 46; Poésies Heroïques, p. 47-302; Poésies Morales, p. 303-484; Poésies Diverses, p. 485-603.

Le privilège est daté du 20 juillet 1648, l'approbation du 18 septembre 1649, et l'achevé d'imprimer du 7 décembre 1649.

Les *Poesies* contiennent six pièces de vers qui feront partie des *Entretiens*.

Parmi les Poësies Heroïques : « Lettre heroïque, envoyée à Monseigneur le Prince en Catalogne, l'an 1647 », p. 254-262 (*Entretiens*, I.III, « Avis de la France, à Monseigneur le Prince »); « Elegie pour Monseigneur le Prince de Conty. Sur sa sortie du College de Clairmont apres ses estudes achevées », p. 263-268 (*Entretiens*, I.V, « Avis des Muses, à Monseigneur le Prince de Conty »); « Elegie pour Monseigneur le Prince de Conty. Ancienne dignité des Lettres restablies [*sic*] par son exemple, & par sa faveur », p. 269-271 (*Entretiens*, I.VI, « Au Mesme »).

Parmi les Poësies Morales : « Le Ministre sans reproche. A Monseigneur le President de Bailleul Sur-Intendant des Finances, & Chancelier de la Reyne Regente », p. 303-320 (*Entretiens*, I.VIII, « Le Ministre sans reproche »); « Consolation à Eudoxe. Pour les Vertus affligées, & les Graces mal-heureuses », p. 344-357 (*Entretiens*, II.II, « Consolation à Eudoxe »). Dans l'exemplaire des *Poesies* de la BnF, Ye 1355, les mots « les Vertus » du titre de ce dernier poème sont imprimées sur un carton collé par-dessus le texte original : « les personnes ».

Parmi les Poësies Diverses : « Lettre de la Seine à la Meuse. Sur l'estat des affaires de l'an 1648 », p. 485-493 (*Entretiens*, III.II, « La Seine à la Meuse »). BnF, Ye 1355.

LE / GRAND MIROIR / DES FINANCIERS / TIRÉ DV CABINET / des Curiositez, du Deffunct CARDINAL / de RICHELIEU, où l'on void : / I. / L'Homme d'Estat en matieres d'Interests. / II. / L'ordre de manier les finances. / III. / Les moyens de faire profiter l'argent du Roy, l'a- / vancement de la fortune des Intendants, & son declin / IV. / Le discernement des Maltotiers d'avec les Offi- / ciers legitime [*sic*] de l'Espagne. / V. / Discours necessaire á [*sic*] tous Gens d'affaires & de fi- / nances. / A PARIS, / | / M. DC. LII.

4°

4 fol. n.p., sauf le fol. 2v°, paginé « 4 », p. 1-19, [20], 21-47.

sign. : 1fol. n.s., ã1, ê1-[ê2], A-[M2].

page de titre, n.s. ; Au Lecteur, sign. ã [*sic*, pour [ã2]]r°-[ê2]v°; poème, « Le Ministre sans Reproche », p. 1-19, sign. A1r°-[E2]r°; page blanche, p. [20], sauf pour le mot-vedette EPISTRE; Epistre panegyrique, p. 21-47, sign. F1r°-[M1]r°; page blanche, p. [48], sign. [M2]v°.

Le texte du poème « Le Ministre sans reproche » et de l'« Epistre panegyrique » est identique à celui de l'édition de 1645, mais remis en vente sous un nouveau titre, et sans nom d'auteur ni de privilège. Il y a quelques variations typographiques et orthographiques dans l'épître préliminaire « Au Lecteur », et à la fin de l'« Epistre panegyrique », qui termine cette fois avec la phrase « Vostre tres humble, & tres-obeissant serviteur. » (1645 : « Vostre tres-humble, & tres-obeissant serviteur, PIERRE LE MOYNE de la Compagnie de IESVS. »).

BnF, 8° Lb³⁷ 3173.

DE L'ART / DE REGNER. / AV ROY. / *Par le Pere LE MOYNE de la Compagnie
/ de IESUS.* / [grande devise gravée, avec deux étoiles et quatre rondeaux] /
A PARIS, / Chez SEBASTIEN CRAMOISY, & SEBASTIEN / MABRE-
CRAMOISY, Imprimeurs du Roy, / ruë Saint Jacques, aux Cicognes. / | /
MDCLXV. / AVEC PRIVILEGE DV ROY.

in-fol.

28 fol. n.p., p. 730, 9 fol. n.p.

sign. : [ã1]-[2ë4], A1-[5B2].

Page de titre, sign. [ã1]r°; « Au Roy », sign. ã2r°-ë3r°; « Devise pour le Roy »,
et Sonnet « Je remplis de mon Nom ... », sign. e3v°; « Le Soleil au Roy »,
sign. [ë4]r°-[ï4]v°; Préface, sign. ò1r°-[ò4]v°; Table, sign. ù1r°-[2ë4]r°;
Privilege, Achievé d'imprimer, Permission du R. P. Provincial, sign. [2ë4]
v°; De l'art de régner, p. 1-730; Table, sign. 4Z2r°-[5B2]r°.

L'extrait de privilège est daté du 31 décembre 1663, la permission du R.
P. Provincial est du 5 juin 1663, et l'achévé d'imprimer du 30 mars 1665.

Le poème « Le Soleil au Roy », publié pour la première fois dans cette œuvre,
sign. [ë4]r°-[ï4]v°, est devenu le premier des *Entretiens*, « Le Soleil politique.
Au Roi ».

BnF, E*-142.

ÉDITIONS COLLECTIVES DES ENTRETIENS

Il y a trois variantes de la première édition collective, de 1665, et l'œuvre
fut remise en vente en 1668 avec un nouveau page de titre :

(1665a).

ENTRETIENS / ET / LETTRES / POËTIQUES, / DV P. LE MOYNE, / *de
la Compagnie de IESVS.* / [ornement : un livre ouvert entouré de fleurs ;
au-dessous un écusson avec la lettre M] / A PARIS, / Chez ESTIENNE
LOYSON, au Palais, / à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, / au Nom
de IESVS. / | / M. DC. LXV. / AVEC PRIVILEGE DV ROY.

12°

BnF, Ye 7968.

(1665b).

ENTRETIENS / ET / LETTRES / MORALES. / OV SONT CONTENVS /

Le Soleil Politique.	La Carte de la Cour
La Carte de Paris.	Secret de Longue Vie.
Le Ministre sans Re- proche.	De l'Hyuer.
Le Palais de la Fortune.	Du Ieu.
La Vie Champestre [<i>sic</i>]	La Guirlande Immortelle [<i>sic</i>]
Le Theatre du Sage.	La Nymphé du Danube.
Gazette du Parnasse.	La Seine, à la Meuse.
Plaisance, ou les Diuertis- semens de l'Automne.	Le Tage, à la Seine.
Le Miroir Fidelle.	Les Muses, à trois Graces.
	Le Sommeil à la plus noble des Muses.

ET AVTRES DIVERSES PIECES. / [petit ornement typographique : quatre
fleurons] / A PARIS, / Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, à l'entrée /
de la Galerie des Prisonniers, au Nom de IESVS. / | / M. DC. LXV. / AVEC
PRIVILEGE DV ROY.

12°

Cette édition est identique au dernier, à part la page du titre.
BnF, Ye 7974.

(1665c).

ENTRETIENS / ET / LETTRES / MORALES / Du P. LE MOYNE, / de la
Compagnie de IESVS. / OV SONT CONTENVS /

Le Soleil Politique.	La Carte de la Cour
La Carte de Paris.	Secret de Longue Vie.
Le Ministre sans Re- proche.	De l'Hyuer.
Le Palais de la Fortune.	Du Ieu.
La Vie Champestre [<i>sic</i>]	La Guirlande Immortelle [<i>sic</i>]
Le Theatre du Sage.	La Nymphé du Danube.
Gazette du Parnasse.	La Seine, à la Meuse.
Plaisance, ou les Diuertis- semens de l'Automne.	Le Tage, à la Seine.
Le Miroir Fidelle.	Les Muses [<i>sic</i>] à trois Graces.
	Le Sommeil à la plus noble des Muses.

ET AVTRES DIVERSES PIECES. / [petit ornement typographique] / A PARIS, /
 Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, à l'entrée / de la Galerie des Prisonniers,
 au Nom de IESVS. / | / M. DC. LXV. / AVEC PRIVILEGE DV ROY.

12°

Cette édition est identique aux deux précédentes, à part la page du titre.
 BnF, Ye 7967.

(1668)

ENTRETIENS / ET / LETTRES / MORALES / Du P. LE MOYNE, / de la
Compagnie de IESVS. / OV SONT CONTENVS /

Le Soleil Politique.

La Carte de Paris.

Le Ministre sans Re-
 proche.

Le Palais de la Fortune.

La Vie Champestre.

Le Theatre du Sage.

Gazette du Parnasse.

Plaisance, ou les Diuer-
 tissements de l'Automne.

Le Miroir Fidelle.

La Carte de la Cour.

Secret de Longue Vie.

De l'Hyuer.

Du Ieu.

La Guirlande Immortelle.

La Nymphé du Danube.

La Seine, à la Meuse.

Le Tage, à la Seine.

Les Muses à trois Graces [*sic*]

Le Sommeil à la plus
 noble des Muses.

ET AVTRES DIVERSES PIECES. / [petit ornement typographique] / A
 PARIS, / Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, / à l'entrée de la Galerie des
 Prisonniers, / au Nom de IESVS. / | / M. DC. LXVIII. / AVEC PRIVILEGE
 DV ROY.

12°

Cette édition est identique aux éditions de 1665, à part la page du titre.
 British Library, 11474.aaa.39.

Il y a également trois variantes de la page de titre des *Œuvres* de 1671 / 1672,
 où le texte complet des *Entretiens* occupe les sign. *Gg2r^o-[*Gg4]v^o (pour
 l'Épître et le Préface) et les pages 237-351 :

(1671a)

LES / ŒUVRES / POETIQUES / DU / P. LE MOYNE. / [devise : palmier avec
 la légende « CVRVATA RESVRGO », ombrageant deux autres devises :
 un lion couronné, « EX VNGVE LEONEM », et la tête de César, « AVT

CAESAR AVT NIHIL »] / A PARIS, / Chez LOUIS BILLAINE, au second pilier de la Grand' Salle du Palais, / à la Palme & au grand Cesar. / | / M. DC. LXXI. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

in-fol.

BnF, Ye 257.

(1671b)

LES / ŒUVRES / POETIQUES / DU / P. LE MOYNE. / [devise : palmier avec la légende « CVRVATA RESVRGO », ombrageant deux autres devises : un lion couronné, « EX VNGVE LEONEM », et la tête de César, « AVT CAESAR AVT NIHIL »] / A PARIS, / Chez

{THOMAS JOLLY, au Palais, }

{& }

{SIMON BENARD, ruë S. Jacques. }

aux Armes de / Hollande. / | / M. DC. LXXI. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

in-fol.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, Y fol. 132 inv. 157 Rés.

(1672)

LES / ŒUVRES / POETIQUES / DU / P. LE MOYNE. / ENRICHIES DE TRES-BELLES FIGURES EN TAILLE-DOUCE. / [devise : palmier avec la légende « CVRVATA RESVRGO », ombrageant deux autres devises : un lion couronné, « EX VNGVE LEONEM », et la tête de César, « AVT CAESAR AVT NIHIL »] / A PARIS, / Chez THOMAS JOLLY, au Palais, en la Salle des Merciers, à la Palme, / & en son magasin, ruë Saint Jacques, aux Armes d'Hollande. / | / M. DC. LXXII. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

in-fol.

BnF, Ye 52.

Arsenal, FOL. BL. 800. Cet exemplaire contient les notes manuscrites du marquis de Paulmy à propos de la dédicace supprimée de *Saint Louis* : voir « Au même » [Condé], (I.IV), p. 111 n. 3.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, Y fol. 132 inv. 157 Rés. Cet exemplaire contient deux pages de titre reliées ensemble : Thomas Jolly & Simon Benard, 1671, et Thomas Jolly, 1672.

À part les trois différentes pages de titre, le texte est identique sauf entre les pages 276-283, où tous les nombreux exemplaires étudiés ont des erreurs de texte et de pagination, mais avec des variations entre eux. Les deux feuilles des pages 237-238 et 239-240 ont été remplacées dans plusieurs exemplaires pour corriger des fautes d'impression : voir les notes à l'Entretien I.I : « Le Soleil politique ».